



CAP

CHARPENTIER BOIS

Objectifs

Intervenir en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiment et de locaux. Travailler de façon autonome comme en équipe. Tailler et traiter différentes pièces d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Assembler les pièces, poser les ouvrages et remplacer les éléments défectueux. Choisir les matériaux adéquats, organiser les diverses étapes de son travail.

Public visé

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel
Apprentis
Salariés

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base en langue française (lire, écrire, compter)
Être médicalement apte à l'exercice du métier

Tarifs

Contrat d'apprentissage : prise en charge par l'OPCO
Autres dispositifs : nous contacter

Lieu de formation

Ecole des métiers CFA82
11 rue E. Mercadier
82000 Montauban
8h12h-13h30 16h30

contact@edmcfa82.fr
05 63 03 53 39

www.ecoledesmetiers82.fr



Programme de formation

Enseignement professionnel (252h annuels)

Utilisation des machines traditionnelles
Charpentes planes
Charpentes tridimensionnelles
Escalier

Technologie du bois, ouvrages et réglementation
Dessin et lecture de plan
Prévention Santé Environnement

Enseignement général (168h annuels)

Français Histoire-Géographie EMC
Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques
Education Physique et Sportive
Anglais

Enseignements complémentaires :

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Modalités pédagogiques

Salles équipées
Matière d'œuvre et matériel professionnels fournis
Formateurs qualifiés et expérimentés
Apprentissage actif
Formation en présentiel et en distanciel

Suivi et évaluations

Evaluation des acquis tout au long de l'année
Evaluations écrites et orales, QCM
Travaux pratiques
Evaluations en entreprise
Carnet de liaison et visites en entreprise

D u r é e	En alternance
	APPRENTIS : 24 semaines CFA (35h) sur 2 ans. Possibilité de parcours individualisés après positionnement
	Stagiaires FC : 12 semaines CFA (35h) sur 1 an

Modalités d'examen	
Contrôle en Cours de Formation (CCF) pour les apprentis	Examen ponctuel pour les stagiaires de la Formation Continue

Après la formation	CAP Menuisier MOB BP Charpentier
--------------------	---